



Vélo Sport Romans Pégénois  
118 Avenue de la République

Présenté

# Le Circuit de la Drôme

LES 2 & 3 AOÛT 2014



www.VDRP.fr

42<sup>e</sup> CIRCUIT DE LA DRÔME 2 et 3 août 2014

# SOMMAIRE

- Mot du président
- 42<sup>ème</sup> Circuit de la Drôme, 2 et 3 Août 2014
- Etape 1 : « Le Vercors » , 104 kms, Samedi 2 Août
  - Profil
  - Attribution des points
  - Parcours
  - Itinéraire Horaire
- Etape 2 : « CLM des Vignobles », 11,2 kms, Dimanche 3 Août
  - Profil
  - Parcours
- Etape 3 : « Les collines de la Drôme », 108 kms, Dimanche 3 Août
  - Profil
  - Attribution de points
  - Parcours
  - Itinéraire Horaire
- Cérémonie protocolaire
- Hébergement
  - Plan d'accès depuis L'espace F. Mitterrand de Bourg de Péage
  - Plan pour aller à la Cave de Tain depuis la MFR.

## MOT DU PRESIDENT

Les 2 et 3 août le VSRP propose une nouvelle fois de se retrouver pour cette magnifique épreuve du Circuit de La Drôme. Vous avez aimé les précédentes éditions, vous allez adorer l'édition 2014. Grace aux bénévoles, aux soutiens publics et privés nous vous proposons cette année un parcours revisité.

Nous conservons notre triptyque traditionnel avec l'étape du Vercors, le CLM des Vignes et l'étape des Collines. Mais cette année l'étape du samedi s'achèvera au sommet du col des Limouches après avoir franchi le col du Tourniol et le Col de Cavalli. Le spectacle sera au rendez-vous de cette montée finale qui sacrera un homme de tempérament et un beau champion.

Les habitués de cette épreuve connaissent à la fois la beauté des paysages traversés mais également la difficulté de ces parcours où les hommes forts et les grimpeurs vont s'expliquer durant ce week-end. Il faudra faire preuve de ténacité et de sens tactique pour l'emporter et succéder à Pierre-Roger Latour, Adrien Legros et Emilio Corbex les trois derniers vainqueurs de cette épreuve.

Nous souhaitons bienvenue et bonne chance à tous ceux qui ont choisi de s'expliquer sur nos magnifiques routes drômoises à l'occasion de ce premier week-end d'août.

## 42<sup>e</sup> CIRCUIT DE LA DRÔME

2 et 3 août 2014

### REGLEMENT DE LA COURSE

#### Article 1 - ORGANISATION

Le 42<sup>e</sup> Circuit de la Drôme est organisé par le Vélo Sprint Romanais Péageois, Ecole Jean Jaurès, rue Pierre Curie à Romans-sur-Isère (26100), sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

La course se dispute les 2 et 3 août 2014 en trois étapes.

#### Article 1-1 : Première étape

La première étape est une course en ligne de 104 km dont le départ fictif est situé à Bourg-de-Péage (26300), devant l'Espace François Mitterrand, Avenue de Mindelheim. Il sera donné à 14h30 le samedi 2 août 2014. Le départ réel de l'étape se situe au km 0, au niveau du Pont des Seigneurs, D149, à 1,5 km du départ fictif.

#### Article 1-2 : Deuxième étape

La deuxième étape est un contre-la-montre individuel. Le premier départ est donné à 8 h 30 le dimanche 3 août 2014 devant la Cave Coopérative, Route de Larnage, D241, à Tain l'Hermitage (26600).

#### Article 1-3 : Troisième étape

La troisième étape est une course en ligne de 108 km autour de Romans-sur-Isère (26100). Le départ fictif sera donné devant la Société BIO COOP, dans la Zone Industrielle des Chasses, rue Nicolas Appert à Romans-sur-Isère (26100) à 14 h 00 le dimanche 3 août 2014. Le départ réel est situé au km 0 devant le parking du Tennis Club à Saint-Paul-lès-Romans (26750), à 1 km du départ fictif.

#### Article 1-4 : Sécurité et signalisation

Pour la sécurité des coureurs et des tiers, une voiture sera placée à l'avant de la course annonçant : « *Attention course cycliste* » et à l'arrière un camion-balai annonçant : « *Fin de course* ».

Douze motos de Media Moto Sécurité assureront la sécurité des groupes de coureurs.

Lors du contre-la-montre, pour la sécurité du coureur et des tiers, une moto sera placée devant le coureur et la voiture du directeur sportif devra être derrière son coureur.

La signalisation kilométrique sur les parcours sera indiquée aux coureurs conformément à la réglementation de la FFC.

Les changements de direction et points dangereux seront indiqués soit par des signaleurs, soit par des panneaux (marqués « V.S.R.P. » avec des flèches noires sur fond jaune).



### **IMPORTANT :**

1. Pendant la course, les routes ne sont pas à usage privatif et non fermées à la circulation. Bien qu'encadrés par la sécurité de la course, les coureurs et pilotes devront se conformer au Code de la Route (partie droite de la chaussée).
2. Les coureurs lâchés devront prendre leurs précautions et se conformer au Code de la Route (stop – feux – priorité)
3. Après le passage du balai, les coureurs qui le désirent pourront continuer le parcours, mais devront enlever leur dossard. Ils seront tenus de se conformer au Code de la Route, car ils seront considérés en excursion personnelle.

### **Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE**

L'épreuve est réservée aux coureurs de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégories et juniors. Elle est inscrite au calendrier FFC Rhône-Alpes.

### **Article 3 - PARTICIPATION**

Le nombre de participants est limité à 20 équipes de 6 coureurs, soit 120 coureurs. (chaque équipe peut comporter un coureur de 1<sup>ère</sup> catégorie et un uniquement).

### **Article 4 - PERMANENCE DE DEPART**

Une permanence de départ se tiendra le samedi 2 août 2014 de 11 h à 12 h 30 à l'Espace François Mitterrand, Avenue de Mindelheim à Bourg-de-Péage (26300).

La vérification des licences, le retrait des dossards et des plaques de cadre auront lieu au même endroit et durant les mêmes heures que la permanence de départ.

Le directeur sportif ou son représentant devra confirmer l'identité des coureurs de son équipe qui prendront le départ au Collège des Commissaires, au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs.

Les réunions des directeurs sportifs, organisées suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Commissaires, sont fixées le samedi 2 août 2014 à 13h à l'Espace François Mitterrand, Avenue de Mindelheim à Bourg de Péage (26300) et le dimanche 3 août 2014 à 13h, rue Nicolas Appert, Z.I. des Chasses à Romans-sur-Isère (26100).

### **Article 5 - OPERATION DE DEPART**

#### **Article 5-1 : Etape en ligne, 1<sup>ère</sup> étape du Samedi 2 août 2014, après-midi :**

Les coureurs devront signer la feuille de départ selon l'ordre établi par l'organisateur entre 13 h 30 et 14 h 04 sur le podium situé à l'Espace François Mitterrand, Avenue de Mindelheim à Bourg de Péage (26300). Ils devront se présenter à la signature par équipe complète.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs pour le départ est prévu à 14h15 sur la ligne de départ devant l'Espace François Mitterrand. Le quartier des coureurs, où pourront stationner les véhicules des équipes, est fixé sur le parking de l'Espace François Mitterrand.

Article 5-2 : Contre-la-Montre individuel, 2<sup>ème</sup> étape du Dimanche 3 août 2014, matin :

Les coureurs devront se présenter 15 minutes avant chaque départ pour signer la feuille de départ, selon l'ordre fixé par l'organisateur suivant le classement de l'étape du samedi.

Le quartier des coureurs, où pourront stationner les véhicules des coureurs, est fixé sur le parking du Parc, 26600 Tain l'Hermitage. Pour rejoindre la ligne de Départ, rue du Bois de l'Europe, rue des Bessard, chemin de l'Hermitage, Route de Larnage.

Article 5-3 : Etape en ligne, 3<sup>ème</sup> étape du Dimanche 3 août 2014, après-midi :

Les coureurs devront signer la feuille de départ entre 13h et 13 h 30 sur le podium situé dans la rue Nicolas Appert, Z.I. des Chasses à Romans-sur-Isère (26100). Ils devront se présenter à la signature par équipe complète.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs pour le départ est prévu à 13h45 sur la ligne de départ devant la Société Biocoop, rue Nicolas Appert, Z.I. des Chasses à Romans (26100). Le quartier des coureurs, où pourront stationner les véhicules des équipes, est fixé sur le parking de la Société BIO COOP.

**Article 6 - RADIO**

Les informations seront émises par radio dont la fréquence sera communiquée à la réunion des directeurs sportifs. Les radios seront fournies par Media Moto Sécurité contre un chèque de caution de 100€.

**Article 7 - ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE**

Un service d'assistance neutre est assuré par le Vélo Sprint Romanais Péageois. Le service est assuré au moyen d'un véhicule du Vélo Sprint Romanais Péageois.

**Article 8 - INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES**

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

**Article 9 - DELAIS D'ARRIVEE**

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- Première étape, Bourg-de-Péage – Col des Limouches (105 km, en ligne) : 20%
- Deuxième étape, Tain l'Hermitage - Tain l'Hermitage (11 km, CLM) : 20%
- Troisième étape, Romans-sur-Isère - Romans-sur-Isère (108 km, en ligne) : 20%

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement FFC, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.



## **Article 10 - SERVICE MEDICAL**

L'organisation met en place un service médical composé d'un médecin et une équipe de secouristes à bord de véhicules ambulances qui suivront l'ensemble de l'épreuve et interviendront en cas de nécessité pour tous soins aux coureurs pendant la course et transfert vers les centres hospitaliers. Le Docteur Rosabrunetto de Peyrins (26380) et la Croix-Rouge Française composent le service médical sur les deux jours.

Tous les coureurs engagés, ainsi que tous les suiveurs et personnel technique devront être assurés contre les accidents pouvant intervenir au cours de l'épreuve et leurs conséquences en matière de responsabilité civile, de frais médicaux, d'hospitalisation et de rapatriement vers leur domicile.

Les clubs devront veiller au respect de cette obligation d'assurance, l'organisateur étant exonéré de toute responsabilité à cet égard.

## **Article 11 - CLASSEMENT**

Les classements suivants seront établis :

- Classement de chaque étape (les deux étapes en ligne et le contre-la-montre individuel)
- Classement général (maillot jaune) CNR
- Classement de la montagne (maillot à pois) Biocoop
- Classement des ruschs (maillot vert) Comité d'Agglomération
- Classement des juniors (maillot blanc) Conseil Général
- Classement des 2<sup>èmes</sup> catégories (maillot bleu) Région Rhône Alpes
- Classement des 3<sup>èmes</sup> catégories (Maillot rouge)
- Classement par équipes

Classement de la montagne :

Un panneau placé sur le côté droit à 500 mètres du sommet annoncera le sprint. Le lieu du sprint sera matérialisé par un panneau « GPM ».

Le détail des points attribués est sur la fiche de parcours des étapes 1 et 3. Il n'y a pas de points attribués sur le contre-la-montre.

L'attribution des points s'effectue selon le niveau de difficulté des GPM (voir la fiche « attribution des points » avec le détail des étapes). A l'arrivée, le coureur totalisant le plus grand nombre de points remportera le classement de la montagne.

Classement des ruschs :

Un panneau placé sur le côté droit à 500 mètres annoncera le sprint. Le lieu du sprint sera matérialisé par un panneau « RUSH ».

Le détail des points attribués est sur la fiche de parcours des étapes 1 et 3. Il n'y a pas de points attribués sur le contre-la-montre.

Chaque sprint attribuera 5, 4, 3 et 2 points. A l'arrivée, le coureur totalisant le plus grand nombre de points remportera le classement des ruschs.

Classement des juniors des 2<sup>èmes</sup> et des 3<sup>èmes</sup> catégories :

Les cinq premiers juniors, les 5 premiers 2<sup>ème</sup> catégories et les cinq premiers 3<sup>èmes</sup> catégories au classement général sont récompensés.

Classement par équipes :

Les trois premières équipes par addition de temps des trois coureurs les mieux classés de chaque étape sont récompensées.

**Article 12 - PRIX**

Le classement de l'épreuve est doté de 2995 euros selon les grilles de prix proposées par le Comité Rhône-Alpes de la FFC.

Les prix suivants sont attribués :

<b><u>Classements</u></b>	<b><u>Grille des prix</u></b>
1 <sup>ère</sup> étape en ligne	534/20
Contre-la-Montre individuel	228/10
3 <sup>ème</sup> étape en ligne	534/20
Général	534/20
Montagne (général)	193/5
Rushs (général)	193/5
2 <sup>ème</sup> catégorie (général)	193/5
Juniors (général)	193/5
3 <sup>èmes</sup> catégories (général)	193/5
Equipes (général)	200/3

Pour plus d'informations sur l'attribution des primes, consultez l'annexe « Cérémonie Protocolaire et Grille des Prix ».

**Article 13 - ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de la Fédération Française de Cyclisme s'applique intégralement à la présente course.

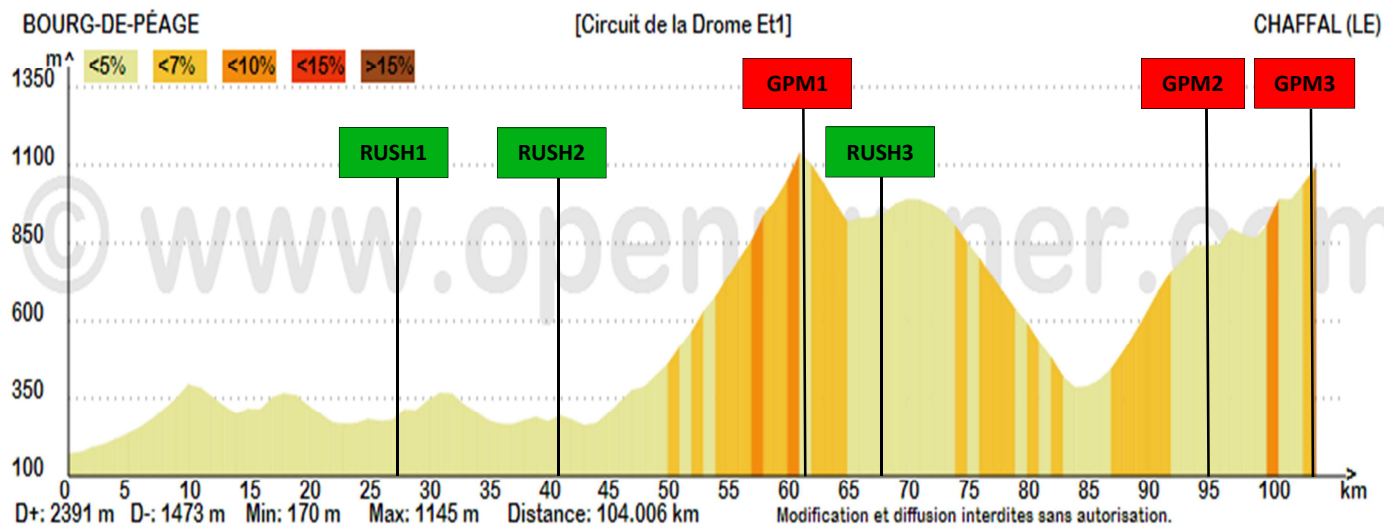
Les contrôles antidopage ont lieu dans les locaux du Vélo Sprint Romanais Péageois, à l'Ecole Jean-Jaurès, rue Pierre Curie à Romans-sur-Isère (26100).





## ETAPE 1 : « LE VERCORS », 104kms, SAMEDI 2 AOUT

### PROFIL :



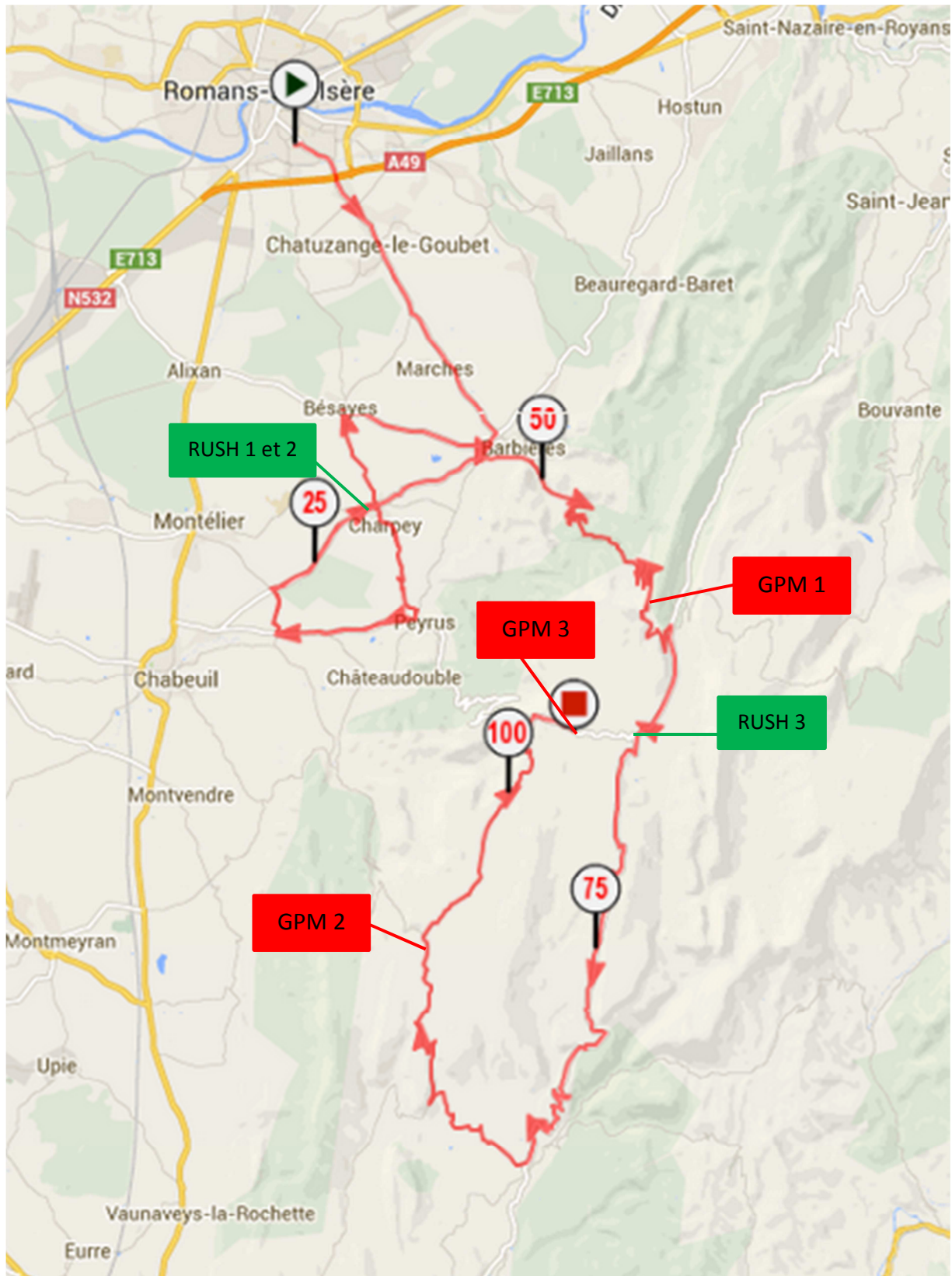
### ATTRIBUTIION DES POINTS :

#### Grand Prix de la Montagne

<u>KM</u>	<u>GPM</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Localité</u>	<u>Altitude</u>	<u>Difficulté</u>	<u>Points</u>
61,1	Col du Tourniol	1	Léoncel	1145m	11,7 km à 6%	10 - 8 - 6 - 4
95,1	Col Jérôme Cavalli	2	Combovin	842m	7,2 km à 6%	8 - 6 - 4 - 2
104,1	Col des Limouches	2	Peyrus	1086m	4,9 km à 4,5%	8 - 6 - 4 - 2

#### Rush

<u>KM</u>	<u>Localité</u>	<u>Points</u>
27,3	Charpey 1	5 - 4 - 3 - 2
40,7	Charpey 2	5 - 4 - 3 - 2
68,3	La Vacherie	5 - 4 - 3 - 2



## ETAPE 1 : « LE VERCORS », 104kms, SAMEDI 2 AOUT

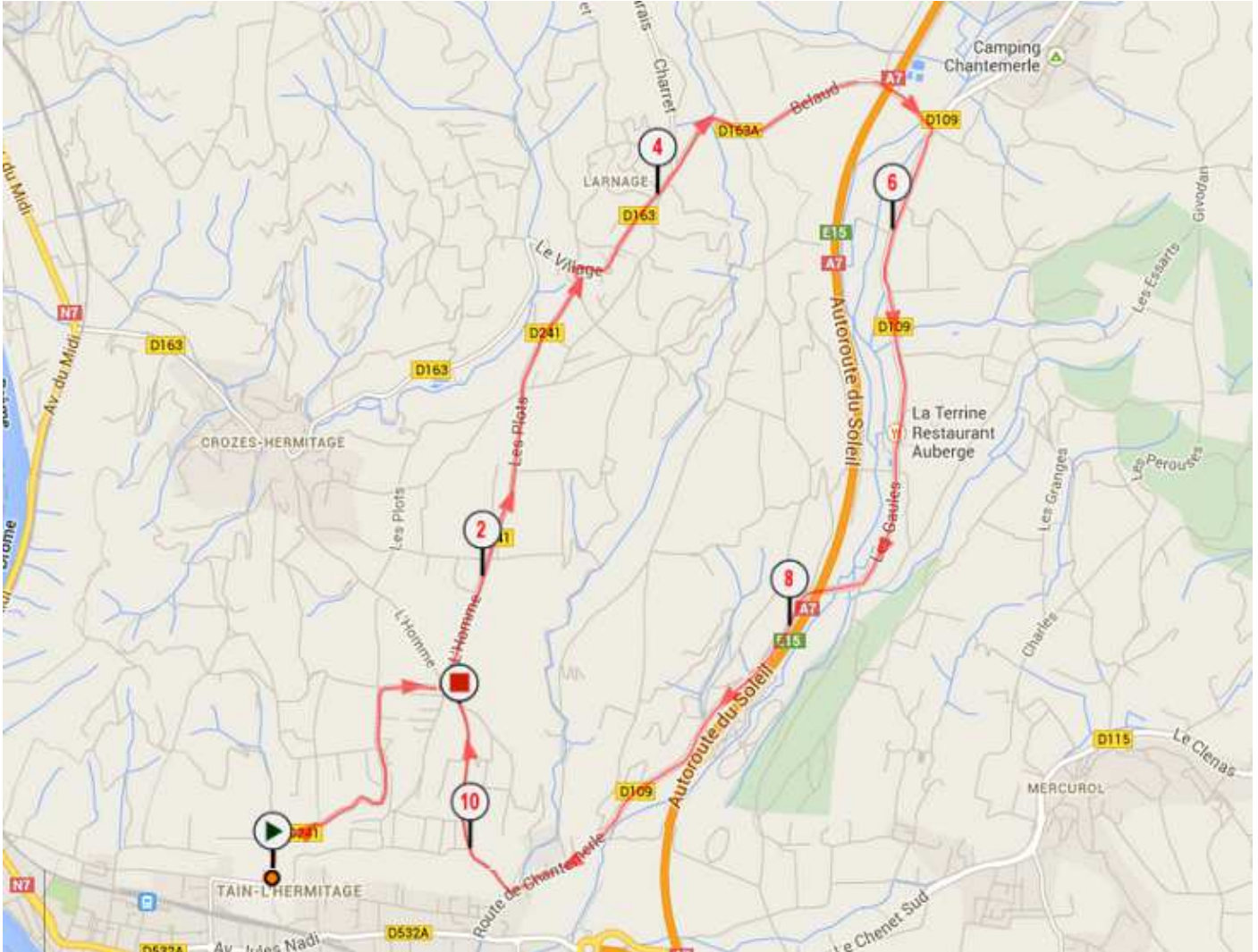
LOCALITES	RUSH	KM	HORAIRES		
	GPM		38 KM/H	40 KM/H	
<b>BOURG DE PEAGE, Av. de Mindelheim</b> <b>Espace Mitterrand, Départ fictif</b>			14h30	14h30	
Pont des Seigneurs, <b>Départ réel</b>		0,0	14h35		D149
CHATUZANGE-LE-GOUBET		1,700	14h37		D149
Gare de MARCHES		4,500	14h42		D149
BARBIERES		10,000	14h47		D149-D125
CHARPEY		14,400	14h52		D125-D102
Côte de PEYRUS		17.300	14h58		D102
Les Faucons		22.300	15h05		D102-D68
CHARPEY	<b>Rush 1</b>	27.300	15h14		D125
Côte de PEYRUS		30.600	15h19		D102
Les Faucons		35.300	15h25		D68
CHARPEY	<b>Rush 2</b>	40.700	15h33		D125-D102
BESAYES		43.500	15h38		D102
Carrefour de BARBIERES		47.300	15h44		D101
BARBIERES (sortie)		49.300	15h45		D101
<i>Col du Tourniol</i>	<b>GPM 1</b>	61.100	16h03		D101
LEONCEL		64.600	16h08		D70
LA VACHERIE	<b>Rush 3</b>	68.300	16h13		D70
<i>Col de Bacchus</i>		70.700	16h21		D70
PLAN DE BAIX		77.300	16h28		D70
BEAUFORT SUR GERVANNE		84.800	16h57		D70
GIGORS ET LOZERON		89.200	17h04		D732
<i>Col de Cavalli</i>	<b>GPM 2</b>	95.100	17h12		D749
Côte Blanche		102.200	17h25		D749
<b>Col des Limouches – Arrivée</b> <b>Château Double</b>	<b>GPM3</b>	104.100	17h29	16h56	D68



## ETAPE 2 : « CLM DES VIGNOBLES », 11,2KMS, DIMANCHE 3 AOUT

*Le premier départ est donné à 8h30 devant la Cave Coopérative de Tain.*

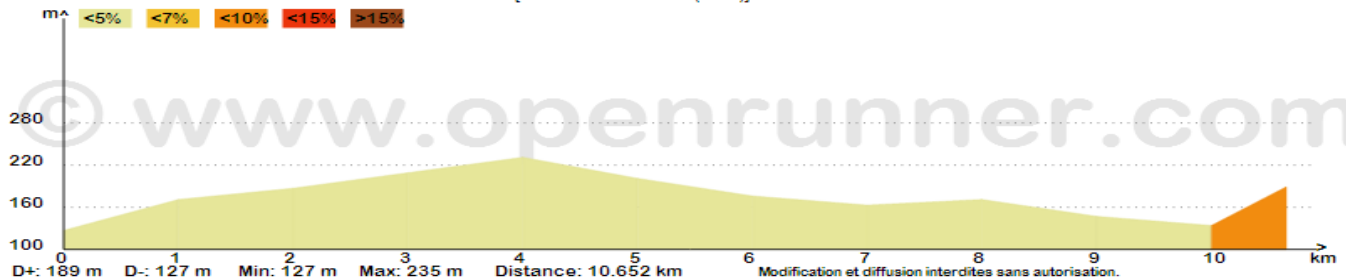
### Carte et Profil :



TAIN-L'HERMITAGE

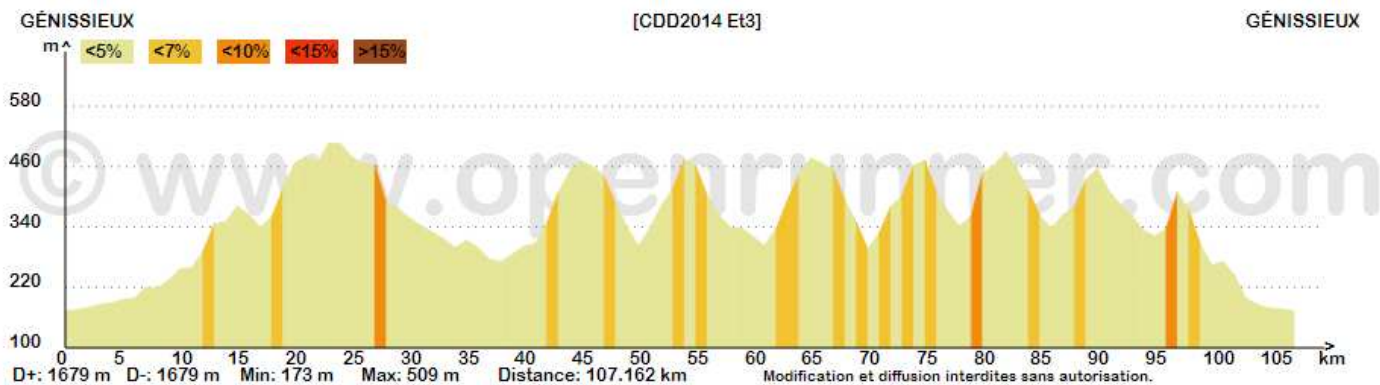
[CLM Circuit de la Drôme (VSRP)]

CROZES-HERMITAGE



## ETAPE 3 : « LES COLLINES DE LA DROME », 108KMS, DIMANCHE 3 AOUT

### Profil :



### ATTRIBUTION DES POINTS :

#### Grand Prix de la Montagne :

KM	GPM	Catégorie	Localité	Altitude	Difficulté	Points
21,9	Combe de la Cure	3	Saint Bonnet de Valclérieux	508m	13,5km à 2,2%	5 - 4 - 3 - 2
44,8	Côte des Escoffiers	3	Hauterives	465m	3,9km à 4,1%	5 - 4 - 3 - 2
65,5	Côte des Escoffiers	3	Hauterives	465m	3,9km à 4,1%	5 - 4 - 3 - 2
82,1	Mémorial Maquis Bozambo	1	Miribel	490m	2,9km à 5,3%	10 - 8 - 6 - 4
98,3	Côte de Geysans	2	Geysans	404m	2km à 5%	8 - 6 - 4 - 2

#### Rush :

KM	Localité	Points
33,9	Crépol (garage)	5 - 4 - 3 - 2
60,7	Lieu-dit « Le Poulet » (Saint Christophe et le Laris)	5 - 4 - 3 - 2





**ETAPE 3 : « LES COLLINES DE LA DROME », 108KMS, DIMANCHE 3 AOUT**

LOCALITES	RUSH	KM	HORAIRES		ROUTES
	GPM		38 KM/H	40 KM/H	
ROMANS, ZI Les Chasses Rue Nicolas Appert, Départ fictif			14H00	14H00	
Parking tennis (GENISSIEUX), Départ réel		0,0	14H05	14H05	D123A
CHATILLON-SAINT-JEAN		4,7	14H12	14H12	D123
PARNANS		7,6	14H17	14H16	D123
MONTMIRAL		14,0	14H27	14H26	D323
SAINT MICHEL SUR SAVASSE		16,2	14H30	14H29	D52 - D184
Combe de la Cure (SAINT BONNET DE VALCLERIEUX)	GPM 1	21,9	14H39	14H38	D184 - D155
SAINT LAURENT D'ONAY		28,2	14H49	14H47	D155 - D355
CREPOL (entrée village)	Rush 1	33,9	14H58	14H56	D67
Le Cabaret Neuf Début de ravitaillement		37,4	15H04	15H01	D67 - D538
Côte des Escoffiers (HAUTERIVES)	GPM 2	44,8	15H16	15H12	D538
HAUTERIVES		49,9	15H24	15H20	D538 - D187
SAINT CHRISTOPHE ET LE LARIS		58,3	15H37	15H32	D187 - D66
Le Poulet (sortie hameau)	Rush 2	60,8	15H41	15H36	D66
Côte des Escoffiers (HAUTERIVES)	GPM 3	65,5	15H48	15H43	D538
HAUTERIVES		70,5	15H56	15H51	D538 - D187
SAINT CHRISTOPHE ET LE LARIS		78,9	16H09	16H03	D187 - D513
Monument Maquis Bozambo (sommet) (MIRIBEL)	GPM 4	82,1	16H14	16H08	D513
MIRIBEL		84,4	16H18	16H11	D513
SAINT LAURENT D'ONAY		88,4	16H24	16H17	D67 - D355
LE CHALON		92,6	16H31	16H24	D155
RECUAIS Fin de ravitaillement		96,0	16H36	16H29	D155 - D517
GEYSSANS (sommet)	GPM 5	98,3	16H40	16H32	D517
GEYSSANS		99,5	16H52	16H34	D517
GENISSIEUX		104,0	16H59	16H41	D52 - D112 - D608
ROMANS, ZI Les Chasses Rue Nicolas Appert		108,6	16H56	16H48	D608 - D123A

## CEREMONIE PROTOCOLAIRE ET GRILLE DES PRIX

### Cérémonie protocolaire :

Présence obligatoire de tous les leaders des classements (1<sup>er</sup> de l'étape, 1<sup>er</sup> du général, 1<sup>er</sup> du classement de la montagne (GPM), 1<sup>er</sup> du classement des sprints (Rush), 1<sup>er</sup> Junior, 1<sup>er</sup> 2<sup>ème</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 3<sup>ème</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> romanais (VSRP)), sur le podium **15 minutes après l'arrivée**.

Pour le classement final de l'épreuve, présence obligatoire des trois premiers des classements ( général, montagne (GPM), sprints (Rush), Juniors, 2<sup>ème</sup> Catégorie, 3<sup>ème</sup> catégorie) ainsi que les trois premières équipes et le premier romanais (VSRP).

### Grille des prix :

1<sup>ère</sup> étape : 534 / 20

2<sup>ème</sup> étape : 228 / 10

3<sup>ème</sup> étape : 534 / 20

Classement général : 534 / 20

Classement \ Catégories	GPM	RUSH	JUNIORS	2 <sup>ème</sup> CATEGORIE	3 <sup>ème</sup> CATEGORIE
1 <sup>er</sup>	77€	77€	77€	77€	77€
2 <sup>ème</sup>	46€	46€	46€	46€	46€
3 <sup>ème</sup>	31€	31€	31€	31€	31€
4 <sup>ème</sup>	23€	23€	23€	23€	23€
5 <sup>ème</sup>	16€	16€	16€	16€	16€

1<sup>ère</sup> équipe au général : 100€

2<sup>ème</sup> équipe au général : 60€

3<sup>ème</sup> équipe au général : 40€

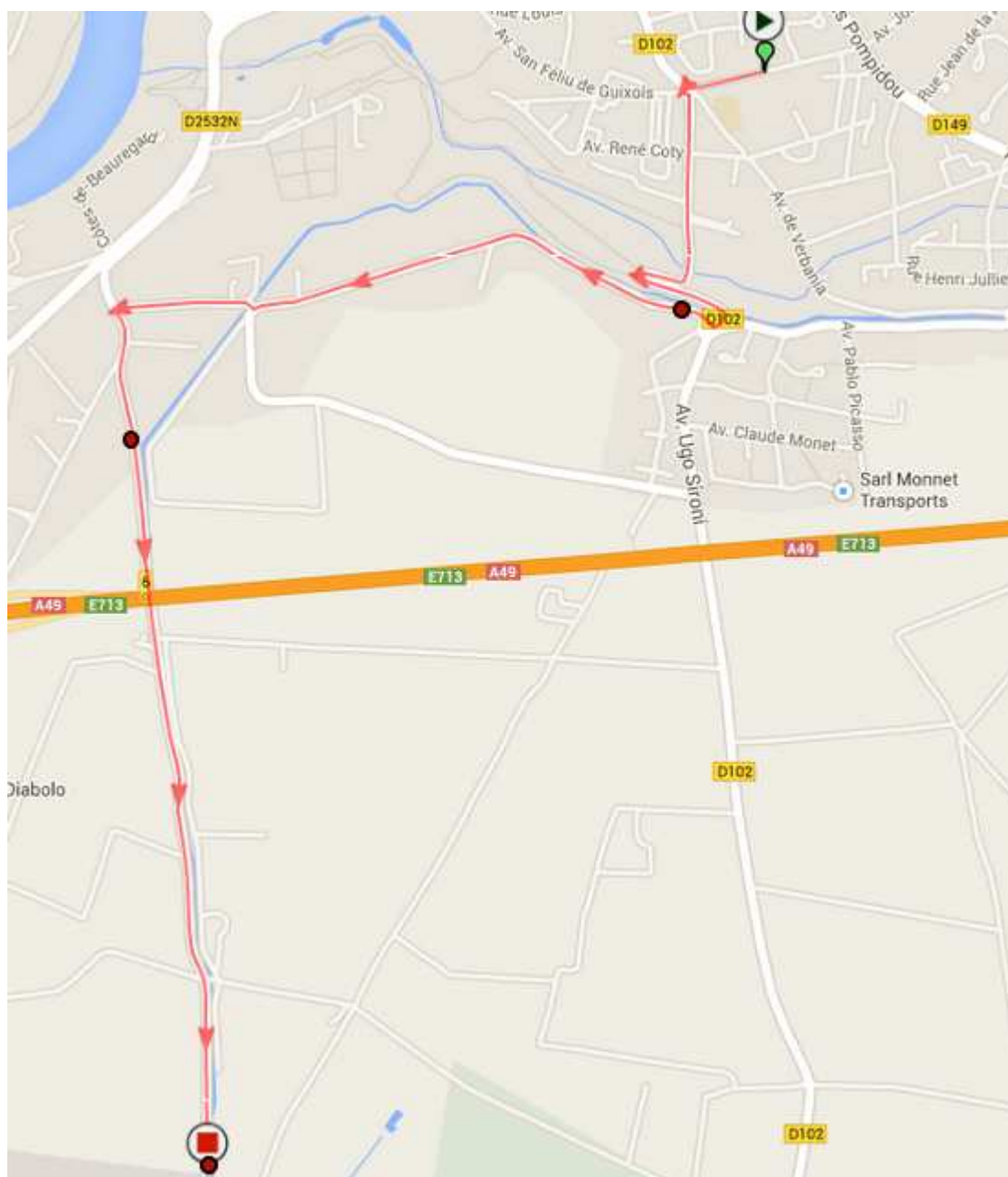
Les prix coureurs seront adressés aux clubs par chèque avec justificatifs dans la semaine suivant l'épreuve.



## HEBERGEMENT

Les coureurs et accompagnateurs seront logés dans la Maison Familiale Rurale (MFR) Mondy de Bourg-de-Péage. Les équipes sont accueillies à partir de 18h le samedi. Les chambres doivent être rendues propres à 10h le Dimanche.

Coordonnées GPS : 45.010239 ---- 5.044771999999966



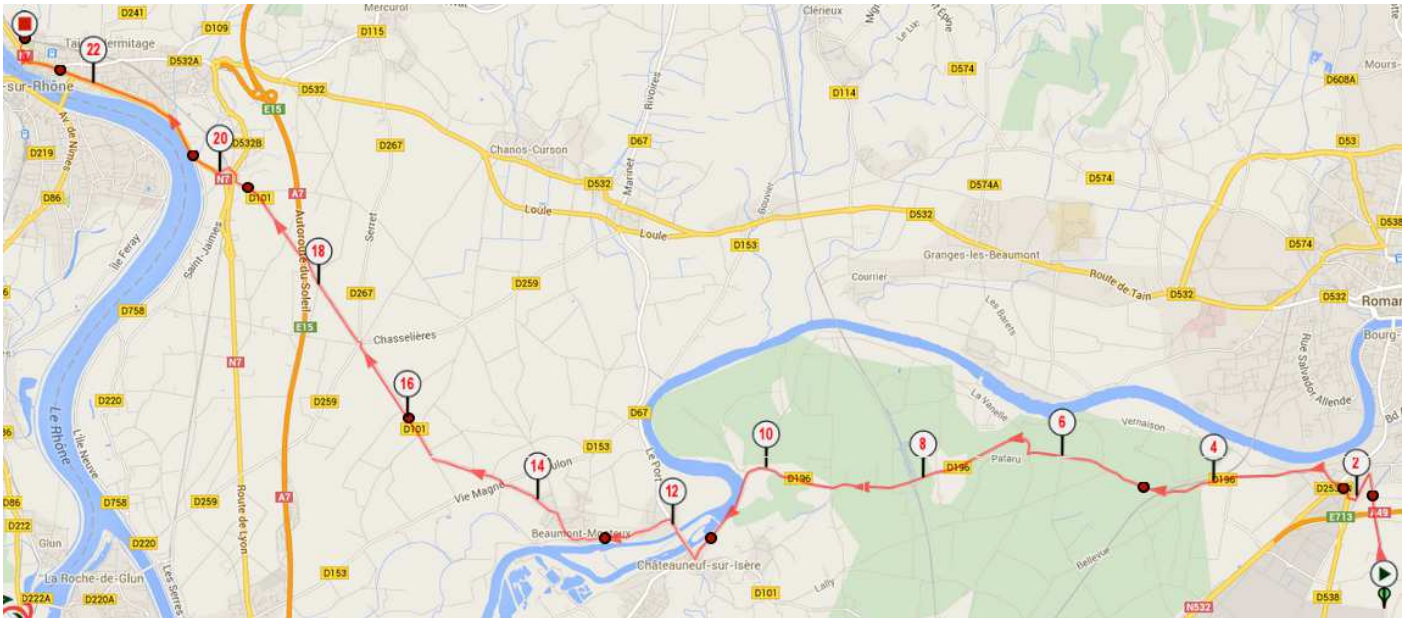
Itinéraire de l'Esplanade François Mitterrand, avenue de Mindelheim, 26300 Bourg-de-Péage vers la Maison Familiale Rurale de Mondy.

Environ 4 kms pour 7 minutes de trajet

Le repas du samedi soir est servi au Géant Casino de Bourg-de-Péage de 18h30 à 21h.

## ITINERAIRE POUR SE RENDRE AU DEPART DE TAIN L'HERMITAGE

Coordonnées GPS : 45.0728 ---- 4.844835



Itinéraire de la Maison Familiale Rurale de Mondy vers le parking du Parc, 26600 Tain l'Hermitage.

Environ 23 kms pour 30 minutes de trajet.

Le repas du Dimanche midi est servi au Géant Casino de Bourg-de-Péage de 11h15 à 14h30.

# BONNE COURSE !!!!